

# ULM MEDOC OCEAN

**Ce document doit être imprimé, complété, signé et adressé à :**  
Ulm Médoc Océan – Réservation – le Bourg 16300 Ambleville  
accompagné du règlement correspondant

## DEMANDE DE BILLET CADEAU

### **Bénéficiaire : A compléter obligatoirement**

Madame    Mademoiselle    Monsieur

Nom , Prénom : . . . . .

Adresse : . . . . .

Code Postal : . . . . .

Ville : . . . . .

Date de Naissance : ...../...../.....  
( Si mineur : obligation parentale obligatoire)

Téléphone GSM . . . . .

Mail : . . . . .

**Date du vol : A DETERMINER**

**Nature du vol : . . . . .**

(Indiquer le vol choisi sur le site)  
<http://www.ulm-medoc-ocean.com>

**Montant du règlement joint : . . . . .**

**Ce billet est offert par :**

**L'acheteur**

Nom, Prénom : . . . . .

Adresse : . . . . .

Code postal : . . . . .

Ville : . . . . .

N° GSM : . . . . .

**Adresse mail pour confirmation de réception :**

( bien mentionner les points . les - ou \_ )

.....

*L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.*

**Signature obligatoire**

A noter qu'il est possible de payer un complément sur le billet ci-dessus. Si le bénéficiaire souhaite voler plus longtemps ou effectuer un parcours particulier il devra en faire part à *Ulm Médoc Océan* en prévenant le pilote avant le jour du vol. Des tarifs sont prévus pour ces cas particuliers  
**Le Billet devra être adressé à : ( rayer la mention inutile)**

L'Acheteur - Le bénéficiaire -

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE cgv81209

Les baptêmes ULM et les vols touristiques et d'une manière générale tous les vols réservés sont soumis à la décision finale du pilote. En effet pour des raisons évidentes de sécurité celui-ci peut refuser de décoller et reporter un vol s'il estime que les conditions de sécurité ne sont pas établies.

### Les activités :

Les activités décrites ainsi que les parcours sont conformes à la réalité toutefois ils peuvent être modifiés à n'importe quel moment toujours pour des raisons de sécurité, d'impossibilités matérielles ou de forces majeures.

### Empêchement de faire de la part du prestataire :

En cas d'impossibilité majeure de la part du pilote, le vol peut être reporté après concertation ou confié à un autre prestataire dans l'environnement géographique du département ou similaire.

### Empêchement de faire de la part du réservataire :

En cas d'impossibilité majeure de la part du réservataire d'effectuer le vol ( exclusivement : accident, maladie grave, mutation ) il est possible de transférer à un tiers le bénéfice du bon sans modification des conditions . Il peut aussi être partiellement remboursé à l'acheteur sur demande exclusive de celui-ci.

Des frais liés à l'établissement de billets cadeaux seront retenus à hauteur de 30 €.

### Confirmations des réservations :

Les réservations ne seront prises en compte qu'à réception du règlement définitif .

### Les prix :

Les prix sont indiqués " toutes taxes comprises " et sont valables deux mois pour toute réservation ferme par internet .

### Les billets cadeaux

Lorsqu'un bon cadeau nominatif a été délivré celui-ci aura une validité de 12 mois après sa délivrance. Passé ce délai le prestataire n'est plus tenu d'effectuer la prestation ni de conserver le même tarif s'il décide de l'effectuer. Toutefois il recherchera toujours la meilleure disposition afin de donner satisfaction au réservataire .

En cas de non utilisation du Billet Cadeau sur une période de 12 mois le chèque sera encaissé et la valeur de celui-ci ne pourra être remboursée. La date d'établissement du chèque est prise en compte pour le décompte de la période.

### Mode de paiement :

Le réservataire peut régler la prestation par chèque ou par espèces. Les cartes bancaires sont refusées à ce jour.

### Cas des restrictions :

Il est recommandé de lire attentivement le guide du passager ULM afin de ne pas s'engager sans connaître les conditions à réunir pour voler en toute tranquillité et en toute sécurité. Pour cela consulter notre site Internet : [www.ulm-medoc-ocean.com](http://www.ulm-medoc-ocean.com)

### Détermination du vol :

Le vol sera déterminé d'un commun accord entre le passager et le pilote. Il appartient au passager de prendre contact avec le pilote pour fixer la date et l'heure du rendez-vous.

Si les prévisions des conditions météorologiques sont inadaptées au vol , le pilote préviendra son passager dans les plus brefs délais.

ULM Médoc Océan ne saurait être tenu responsable de quelque manière que ce soit de la perte et/ou vol d'un bon d'échange adressé par courrier postal.

### Assurances

La garantie obligatoire couvre la responsabilité civile vis à vis des tiers et des passagers

### Informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit par mail en écrivant à :

**ULM MEDOC OCEAN- RCS COGNAC 384 462 651**  
e.mail  
[ulmmedococean@free.fr](mailto:ulmmedococean@free.fr)